

Comité Résilience territoriale

Réunion du 24 septembre 2023

Ordre du jour

- Introduction
- Rôle et fonctionnement du comité
- Eau (tarification incitative, gestion de la ressource, transfert de compétence...)
- Autonomie alimentaire (suite)
- Autres sujets, libre (raccordement réseau de chaleur, bois de chauffage...)
- Divers

Introduction

Pensée pour Jacqueline FLEURY qui est décédée hier.

Faire figurer le Comité sur le site internet de la Commune, et mettre les documents à disposition.
Faire un onglet distinct pour les comités municipaux. → **JS voit avec Sylvie**

Création d'une carte mentale pour présenter le champ d'action du Comité. Qui ? → **Voir avec Frank**

Panneau Pocket a été amélioré, il y a des onglets séparés pour les informations permanentes et les informations ponctuelles.

Rôle et fonctionnement du Comité

Émanation du Conseil Municipal, lien direct avec la gestion communale par les élus. Inscription dans une démarche de service public. Actions destinées à l'ensemble de la population du village.
Le terme employé sur le site est « Comités municipaux » → modifier le nom ? → OK

Rôle : réflexion sur les sujets en lien avec la résilience (éventuellement à la demande du CM), formulation de proposition à destination du CM, assistance au CM pour faire avancer les dossiers en lien avec la résilience.

Fonctionnement : pour le moment, une réunion de temps en temps (idéalement, au moins tous les deux mois). Réflexion générale. Définition ensemble des propositions à faire au CM. Difficile de faire avancer des dossiers thématiques avec une réunion occasionnelle : une fois les thèmes identifiés, création de groupes de travail par sujet.

Eau

Intervention de François FOUILLET :

A ce moment de l'année, la « production » d'eau est au plus bas.

La source la plus productive et la meilleure est celle de la Fontaine aux Faux. En ce moment, elle donne environ 30 m³ par jour. Avec celle de la Coupe carrée, elles sont canalisées jusqu'aux Charmilles. En tout, cela représente environ 55 m³ par jour.

Il y a également une source au niveau des Brosses qui donne environ 20 m³ par jour et se déverse dans un petit réservoir, dont l'eau est remontée dans le grand chaque nuit.

En ce moment, on a donc environ 70 m³ par jour de « production ».

La consommation augmente habituellement le samedi, et surtout le dimanche.

Nous sommes toujours en restriction d'eau.

Depuis vendredi, la rue de la Fontaine est entièrement reliée à l'adduction de Favorney, car celle-ci nécessite un volume minimum quotidien de 3 m³ par jour pour rester saine dans la durée, et jusqu'à présent il n'y avait qu'environ 1,5 m³.

Il serait intéressant d'**améliorer la publicité des informations** concernant les « productions » et consommation d'eau annuelles, les fluctuations sur l'année etc.

Le relevé de tous les compteurs (radio-relevé) prend environ 1h30, ensuite il faut traiter les données. Le relevé est fait environ 1 fois par mois, + à la demande en cas d'augmentation importante de consommation observée par François. Ce serait plus pratique avec un télé-relevé qui centraliserait directement les informations mais ce n'est pas le choix qui a été fait à l'époque. Il doit être envisageable d'**améliorer la gestion informatique des données**.

Proposition de François : inciter les gens à faire des réserves d'eau de pluie pour le jardin, les toilettes, les usages divers...

Discussion

La commune dispose d'un système séparatif eaux usées / eaux pluviales. Toutefois, un certain nombre de maisons ne sont pas encore reliées au réseau d'eaux usées et il y a une carence législative qui ne permet pas de réaliser des contrôles (sauf en cas de vente). La réflexion est en cours au niveau politique en raison des JO de Paris, et la possibilité de contrôles pourrait être étendue à toute la France, peut-être...

Problème : les fuites. La détection automatique ne fonctionne pas parfaitement. Il faut pouvoir comparer plusieurs relevés de compteurs pour identifier les anomalies, de manière efficace. Normalement, ça devrait être assez simple avec un ordinateur.

La plupart des réseaux d'eau potable ont une efficacité d'environ 50 % (50 % de fuites sur le réseau !). A Breurey, on est au-dessus des 90 % d'efficacité. Certaines consommations sont de plus à déduire des calculs : contrôle des poteaux d'incendie, nettoyages réservoirs, nettoyage pompes de relevage du lagunage, alimentation du réseau chaleur, interventions des pompiers... Mais il y a quand même cette année (2022) 3000 m³ de différence entre la sortie du réservoir et les consommations facturées. Certaines fuites étaient connues et ont été réparées, mais cela n'explique pas tout. Dans la détection des fuites, il est parfois possible de cibler certains tronçons car il y a quelques compteurs intermédiaires (sortie du réservoir des Brosses, sortie de la station de traitement UV). Sinon, la recherche est compliquée. Ex : fuite sur le réseau chaleur, toujours en cours après une série de réparations cette année, rue de la Presle. Mais on est tout de même passés de 30 m³ en hiver à 2 m³ aujourd'hui !

Il peut également y avoir des fuites juste avant les compteurs, au niveau du raccordement (joint défectueux). Il faudrait vérifier tous les compteurs de manière périodique. **Le Comité demande au**

Conseil Municipal de faire procéder à ce contrôle. → Le contrôle a été fait quelques jours plus tard : une seule fuite mineure.

Volume facturé annuellement : 26338 m³ en 2023, 25883 en 2022, 23728 en 2021. Mais ça a globalement baissé, il y a une dizaine d'années on était à 30000.

A l'avenir, le taux de prélèvement autorisé sur les captages bruérois actuels pourrait être diminué, ce qui entraînerait de fait un recours accru à l'interconnexion avec Favorney.

Des captages avaient été réalisés au Wagon et une bonne partie des travaux avaient été réalisés, mais il reste à connecter le réseau d'eau, travaux estimés à au moins 100000€, pour lesquels nous n'aurions probablement pas d'autorisation préfectorale dans la situation actuelle, et aucune subvention.

Transfert de compétence

Prévu pour 2026, il paraît impossible d'y échapper. Il pourrait être envisageable de demander à la communauté de communes de déléguer la compétence à la Commune (!). Toutefois, cette décision sera-t-elle prise, et durable ?

Risques : abandon de l'entretien des captages, du réseau, interconnexion complète avec Favorney... Pour l'instant cette dernière est impossible, il n'y a pas assez de pression.

Les captages bruérois sont très précieux, ils apportent de l'eau locale, saine (pas de pesticide), et de bonne qualité.

Tarification incitative :

En général, les comparaisons de prix sont faites pour une consommation « normalisée » à 120m³ par an. A Breurey, prix normalisé : 2,63€ par m³.

Prix de l'eau à Breurey :

- abonnement 50€ par an pour l'eau (autant pour l'assainissement)
- eau 1,87€/m³ hors taxes et redevances (autant pour l'assainissement)
- taxes et redevances 0,44€/m³ sur la dernière facture, augmentation à prévoir.

Consommations nationales moyennes et prix :

- 54m³ par an et par habitant (Selectra), 20m³ par enfant.
- Prix moyen de l'eau en France en 2020 (eaufrance.fr) : 4,30€ par m³ pour l'eau et l'assainissement (apparemment TTC)

Tarification progressive / incitative, deux exemples :

Montpellier : 4 paliers (prix HT et hors abonnement) :

- jusqu'à 15 m³ : gratuit
- jusqu'à 120 m³ : 0,95€ HT
- jusqu'à 240 m³ : 1,40€ HT
- au-delà : 2,70€ HT

Dunkerque : 3 tranches, prix initiaux, HT et hors abonnement :

- 0 à 75 m³ : 0,30€ pour les bénéficiaires de la CMU et 0,80€ pour les autres
- 75 à 200 m³ : 1,50€
- au-delà : 2€

Tarification incitative à Breurey ?

Le prix du m³ à Breurey (1,87€ HT) ne s'applique dans ces deux villes que pour des consommations élevées. Par ailleurs, l'analyse des consommations bruéroises montre que très peu de compteurs affichent une consommation supérieure à 200m³ par an (source : fichier anonymisé des consommations à Breurey). La mise en place d'un tarif comparable à celui des deux villes précédemment citées ne paraît pas pertinent. Il n'entraînerait pas de grosses variations sur la plupart des factures (quelques dizaines d'euros) à moins de faire des différences de prix par tranche très importantes, ou de réduire la taille des tranches de manière très significative, ce qui poserait un problème de justice car on ne peut pas tenir compte de la composition des familles. Par ailleurs, la tarification incitative pourrait être inefficace car souvent, la consommation augmente avec le niveau de vie et le prix de l'eau n'est pas un facteur de diminution importante de consommation pour les foyers aisés.

Pourquoi ne pas tenir compte de la composition du foyer ? Trop compliqué ? Impossible ? → **difficulté importante, la Mairie n'a pas accès à cette information**, à moins de passer sous forme d'une tarification « sociale » de l'eau, auquel cas la CAF est censée communiquer les bénéficiaires, mais ce n'est pas ici l'objet. Déclaratif : risque de tricheries, problématique ou non ?

Le coût de mise en place semble élevé (cf Dunkerque, 118000€). + complexification de la gestion de la facturation.

Actuellement, les comptes sont bien équilibrés pour le budget Eau et la situation actuelle permet de faire face aux coûts structurels à venir → pas de besoin d'augmenter le prix de l'eau pour des raisons budgétaires.

→ Mettre en place une solution d'aide pour les foyers ayant des difficultés à payer l'eau, si nécessaire ?

→ Maintenir un prix unique du m³ élevé et constant pour tous

→ Garantir le provisionnement des fonds pour un entretien du réseau à long terme (canalisation, entretien des sources, remplacement des pompes, entretien du château d'eau...)

→ Continuer de faire pression pour conserver la compétence ou avoir la possibilité de se la faire rétrocéder

Autonomie alimentaire

- Jardins familiaux sur le terrain de foot : il y a un architecte qui travaille sur le projet « Pumptrack », la commune souhaite ajouter un volet « biodiversité » pour rentrer dans le cadre des subventions FEADER. Les terrains autour sont en fermage (Tristan MARIE), il faudrait voir le périmètre exact et éventuellement rediscuter pour adapter le fermage et pouvoir planter des arbres.

- Parcelle après le dépôt de plaquettes : anciennement une prairie, puis un genre de décharge, qui s'est enfrichée. Quand la commune a voulu défricher, l'agence de l'eau est intervenu car l'intervention avec des engins lourds ne peut être envisagée qu'à certaines conditions. Pourrait-on organiser une journée citoyenne pour défricher et aménager ? Il y aurait un projet à concevoir sur ce site.

- Plantation d'arbres fruitiers par la commune (noyers, noisetiers, amandiers, châtaigniers...). Ex : noisetier du gîte, très prisé cette année ! **JS voit avec Jean quelles parcelles pourraient être envisagées.**

- Inventaire des arbres communaux et valorisation
- Gestion des déchets organiques : qui s'en occupe, comment ? **Voir avec Laëtitia.**
- Demander à E. GUENOT s'il produit des céréales et s'il pourrait nous en vendre en direct (adresse électronique ?)
- Achats groupés : Ferme des Cramailots : commande groupée, produits AB ; Api'Cocottes : œufs et miel AB ; autres ? Fromages ?
- Pour la prochaine réunion : partage de graines ? (et plants ?)

Autres sujets

Idées en vrac pour améliorer la résilience du territoire :

- Raccordement au réseau de chaleur : possible à envisager, à voir quels foyers seraient intéressés.
- Bois de chauffage : demander à Sylvie qui serait intéressé pour acheter du bois de chauffage à un bûcheron qui produirait dans la forêt de Breurey et pourrait faire un prix intéressant.

Prochaine réunion le dimanche 19 novembre à 9h30